



ST-PAUL-TROIS-CHATEAUX - CAISSARGUES

Organisé par le **Bowling Club Tricastin**

Tournoi 3-2-1

Samedi 24 et Dimanche 25 AOÛT 2024

ARTICLE 1 : REGLEMENT

Ce tournoi, homologué, est ouvert aux joueuses et joueurs en règle avec la FFBSQ. Il se jouera au **Bowling ONE à Caissargues**, en 3 phases hdp.

La phase 1 se déroulera en triplettes, chaque équipe effectuera 6 lignes.

La phase 2 se déroulera en doublette suivant le classement et chaque doublette effectuera 6 lignes. Les doublettes seront composées des 2 moins bons individuels de la triplette.

La phase 3 se jouera en individuel sans reconditionnement entre la fin des doublettes. Le meilleur joueur de chaque triplette disputera 6 lignes.

Les règlements fédéraux en vigueur seront applicables pendant toute la compétition.

Tout litige sera réglé par l'arbitre ou à défaut par l'organisateur.

ARTICLE 2 : HANDICAP

Handicap calculé selon la moyenne du joueur sur la base de **70%** de la différence à **220** et pris sur le dernier listing paru au moins 7 jours avant la compétition. Il est **limité à 80** quilles.

ARTICLE 3 : CLASSEMENT

Le classement triplette prendra en compte les 12 lignes de chaque joueur (36 lignes au total).

Le classement doublette comptera les lignes des deux joueurs de la doublette lors de la phase 2.

Le classement triplette comptera les lignes du joueur ayant joué la phase 3.

ARTICLE 4 : EGALITES

Egalité réglée dans l'ordre suivant. L'équipe avec le plus petit handicap sera classée devant.

En cas d'égalité, la meilleure dernière ligne d'équipe départagera les égalités et ainsi de suite.

ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS

Les droits d'engagements sont de **3*70 soit 210 €** par équipe. Seront considérés comme fermes les engagements confirmés (Chèque + Composition de l'équipe + n° de téléphone de contact + horaire choisi). Inscriptions ouvertes du 15/03/2024 à 7 jours de la compétition

Les engagements ne seront encaissés qu'après le tournoi. **Libellé : BC Tricastin.**

REFERENCES DE L'ORGANISATEUR A CONTACTER



Hervé GENDRON Port : 06 78 27 60 64

Adresse : 1 Allée Marc Seguin – 26700 PIERRELATTE

Mail : herve.gendron@laposte.net

ARTICLE 6 : HORAIRES

SAMEDI 24 AOÛT	8h30 - 13h00	GROUPE A
	Reconditionnement	
PHASE 1 TRIPLETTE	13h45 - 18h15	GROUPE B
DIMANCHE 25 AOÛT	8h30 - 11h30	15 ^{ème} à 28 ^{ème}
	Reconditionnement	
PHASE 2 DOUBLETES	12h15 – 15h15	14 ^{ème} à 1 ^{er}
DIMANCHE 25 AOÛT	15h30 – 18h30	
PHASE 3 INDIVIDUEL	Pas de reconditionnement après les doublettes	

REMISE DES PRIX VERS 18 H 45

ARTICLE 7 : DONNEES TECHNIQUES

(Pistes synthétiques. Machine Authority 22)

BUDGET PREVISIONNEL BASE 28 EQUIPES

RECETTES		DEPENSES	
Engagements (28 x 210 €)	5880.00	Lignages (1008 x 3.60€)	3628.80
Sponsor (CLUB)	50.00	Organisation	201.20
		Indemnités de déplacement	2100,00 €
Total	5930 €	Total	5930 €

ARTICLE 8 : RECOMPENSES

TRIPLETTE		DOUBLETTE		INDIVIDUELLE	
1 ^{er}	330€	1 ^{er}	220€	1 ^{er}	110€
2 ^{ème}	270€	2 ^{ème}	180€	2 ^{ème}	90€
3 ^{ème}	210€	3 ^{ème}	140€	3 ^{ème}	70€
4 ^{ème}	150€	4 ^{ème}	100€	4 ^{ème}	50€
5 ^{ème}	90€	5 ^{ème}	60€	5 ^{ème}	30€
1^{er} 300 de la compétition : 50€					

Repas disponibles sur place le midi.